



70 ANS



VIGNERONS ET MAISONS

## Histoire interprofessionnelle de la Champagne Éléments de chronologie

70<sup>e</sup> anniversaire de la création du Comité interprofessionnel du vin de Champagne



## LES PRÉMICES DE L'INTERPROFESSION

- 1845** A la demande d'un groupe de maisons, la Cour de cassation (France) interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner un vin mousseux.
- 1882** Création du Syndicat du commerce des vins de Champagne (devenu ensuite l'Union des maisons de Champagne).
- 1890** Premières rencontres de vignerons et de maisons pour discuter du prix du raisin. Des syndicats viticoles sont constitués dans plusieurs communes.
- 1898** Création de l'Association viticole champenoise.
- 1904** Création de la Fédération des syndicats viticoles de la Champagne (devenue ensuite le Syndicat général des vignerons de la Champagne).
- 1908** Délimitation administrative du vignoble.
- 1911** Première réunion interprofessionnelle pour définir une échelle des crus et discuter du prix du raisin.
- 1919** Délimitation judiciaire du vignoble.
- 1922** Création du Comité de propagande des vins de Champagne.
- 1927** Délimitation législative du vignoble.
- 1931** Création de la Commission de propagande et de défense du vin de Champagne.
- 1935** Fixation du prix du raisin et des premières règles d'organisation du marché. Définition des conditions de production de l'appellation Champagne. Création de la Commission spéciale de la Champagne.
- 1936** Un décret donne naissance à l'appellation d'origine contrôlée Champagne.
- 1938** Premier blocage d'une partie de la récolte.
- 1940** Création du Bureau national de répartition des vins de Champagne.

## GUERRE ET RENAISSANCE

- 1941** Création du Comité interprofessionnel du vin de Champagne.  
Maurice Doyard et Robert-Jean de Vogüé deviennent présidents du CIVC.
- 1942** Mise en place de la répartition de la récolte disponible entre les acheteurs.
- 1944** René Chayoux devient co-président (représentant les maisons) du CIVC.
- 1945** Albert Dagonet devient co-président (représentant les vignerons) du CIVC.  
Le CIVC subventionne les pressoirs et les cuveries des coopératives.  
1.500 vignerons expédient 140.000 bouteilles.
- 1946** Henri Macquart devient co-président (représentant les vignerons) du CIVC.  
Mise en place du certificat d'origine pour les exportations de Champagne.  
Création de la Commission technique viticole et œnologique (devenue Commission technique et environnement).  
9 coopératives expédient 300.000 bouteilles de Champagne.
- 1947** Création de la Commission de propagande et d'information (devenue Commission communication et appellation Champagne).
- 1949** Première campagne interprofessionnelle de publicité en France.  
Attribution de primes pour les plantations nouvelles.
- 1950** Les expéditions de Champagne atteignent 32 millions de bouteilles.  
10.500 hectares de vignes sont en production.  
98 maisons expédient 30 millions de bouteilles.

## CONSTRUCTION DES FONDATIONS

- 1951** Inauguration des locaux du Comité interprofessionnel du vin de Champagne.
- 1952** Réglementation du millésime.
- 1953** Ouverture du circuit touristique "La Route du Champagne".  
Mise en place de cours d'œnologie pour les vigneron et les maisons.
- 1954** Création d'un bureau du Champagne aux Etats-Unis d'Amérique.
- 1955** Campagne interprofessionnelle de communication en France "Il n'est Champagne que de la Champagne".
- 1956** Christian Heidsieck devient co-président (représentant les maisons) du CIVC.  
Première participation du Champagne au Festival international du cinéma à Cannes.
- 1957** Installation d'une antenne technique et environnement dans la Côte des Bar.
- 1958** Ouverture du Pavillon du Champagne à l'Exposition universelle de Bruxelles.
- 1959** Premier contrat interprofessionnel pour l'organisation du marché.  
Le prix du raisin est indexé (28 %) sur le prix moyen de vente du Champagne par les maisons.
- 1960** Henri Geoffroy devient co-président (représentant les vigneron) du CIVC.  
Création de la Commission d'équipement du vignoble.  
Ouverture d'un bureau du Champagne en Allemagne, en Belgique et en Grande-Bretagne.  
La Cour d'appel de Londres interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner un vin mousseux espagnol.

## PLANTATIONS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- 1961** Les expéditions de Champagne atteignent 50 millions de bouteilles.  
Installation d'un vignoble expérimental à Plumecoq.
- 1962** 1.500 journalistes, sommeliers, élèves d'écoles hôtelières et autres visiteurs reçus au CIVC.  
110 coopératives rassemblent 6.700 déclarants de récolte et 4.300 hectares.
- 1963** 132 négociants-manipulants expédient 49 millions de bouteilles de Champagne.
- 1964** Mise en œuvre d'un programme de sélection clonale.  
Les coopératives assurent le pressurage de 36 % de la récolte.
- 1965** 550.000 visiteurs dans les caves de Champagne de Reims et d'Épernay.  
Campagne interprofessionnelle de publicité à la télévision française.
- 1966** Mise en œuvre d'un programme de plantations nouvelles : 3.600 hectares pendant 5 ans.
- 1967** François d'Aulan devient co-président (représentant les maisons) du CIVC.  
Second contrat interprofessionnel pour l'organisation du marché.
- 1968** Ouverture d'un bureau du Champagne en Suisse.
- 1969** Ouverture d'un bureau du Champagne au Québec (Canada).
- 1970** Les expéditions de Champagne atteignent 100 millions de bouteilles.  
Le CIVC apporte son soutien permanent à l'Ordre des coteaux de Champagne.

# ORGANISATION DU MARCHÉ ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

1971-1980

- 1971** Ouverture d'un bureau du Champagne en Australie et au Pays-Bas.  
Mise en œuvre d'un programme de plantations nouvelles : 4.300 hectares pendant 5 ans.
- 1972** L'exportation représente 32,5 % des expéditions de Champagne.  
Les vins millésimés représentent 16 % des exportations de Champagne.  
2.850 vignerons expédient 32 millions de bouteilles de Champagne.  
52 personnes travaillent dans les différents services du CIVC.
- 1973** Le CIVC subventionne les chemins viticoles et les aménagements hydrauliques.
- 1974** Jean-Michel Ducellier devient co-président (représentant les maisons) du CIVC.  
Création du prix "Champagne Award" en Australie. D'autres manifestations et évènements en faveur du Champagne sont progressivement suscités par tous les bureaux du Champagne dans le monde.
- 1975** Troisième contrat interprofessionnel pour l'organisation du marché.  
Arrêt des plantations nouvelles.  
Campagne interprofessionnelle de publicité en France "Le Champagne, rien ne peut le remplacer".
- 1976** Ouverture d'un bureau du Champagne en Italie.  
24 coopératives expédient 9 millions de bouteilles de Champagne.
- 1978** Marc Brugnon devient co-président (représentant les vignerons) du CIVC.  
Quatrième contrat interprofessionnel pour l'organisation du marché.
- 1979** La coopération rassemble 62 % des déclarants de récolte et 48 % de leur superficie.
- 1980** Mise en œuvre d'un programme de plantations nouvelles : 5.000 hectares pendant 10 ans.

# CONSOLIDATION ET RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS INTERPROFESSIONNELLES

1981-1990

- 1981** Ouverture d'un bureau du Champagne au Venezuela.  
Construction d'un bâtiment pour les laboratoires et la cuverie expérimentale du CIVC (aile droite).
- 1982** Ouverture d'un bureau du Champagne dans l'Ontario (Canada).  
70 personnes travaillent dans les différents services du CIVC.
- 1984** Cinquième contrat interprofessionnel pour l'organisation du marché.  
Le Tribunal de grande instance de Paris interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner une cigarette.
- 1985** 4.600 vignerons expédient 49,4 millions de bouteilles de Champagne et 36 coopératives expédient 12,2 millions de bouteilles de Champagne.  
Le Champagne représente 12,4 % de la production de vins mousseux dans le monde (25 % en 1975 et 33 % en 1960).
- 1986** Les expéditions de Champagne atteignent 200 millions de bouteilles.
- 1987** Ouverture d'un bureau du Champagne en Espagne.  
La Cour fédérale d'Allemagne interdit la publicité "Le Champagne des eaux minérales".  
Définition d'une charte de qualité pour la culture de la vigne et l'élaboration du Champagne.  
Construction d'un bâtiment pour plusieurs services du CIVC (aile gauche).
- 1988** Mécénat en faveur de la rénovation du carillon et de l'horloge astronomique de la cathédrale de Reims.
- 1989** Le vignoble en production atteint 27.100 hectares.  
La Chine interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner les vins mousseux.  
L'exportation représente 37 % des expéditions de Champagne.  
116 vignerons sont devenus négociants-manipulants depuis 1975.
- 1990** Les contrats particuliers succèdent au contrat interprofessionnel dans le cadre d'une nouvelle organisation du marché.  
Le prix indicatif remplace le prix obligatoire et la répartition de la récolte disponible est abandonnée.  
Lancement du programme de zonage des terroirs champenois.  
La Cour d'appel de Nouvelle-Zélande interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner un vin mousseux australien.



## UN NOUVEL ÉLAN QUALITATIF

- 1991** Lancement d'un programme d'actions pour une viticulture respectueuse de l'environnement. 265 négociants-manipulants expédient 140,8 millions de bouteilles de Champagne.
- 1992** Le rendement au pressurage est fixé à 160 kilos de raisins pour 102 litres de moût. Implantation d'un vignoble expérimental à Essoyes.
- 1993** Mise en œuvre du cahier des charges pour l'agrément des centres de pressurage. La Cour d'appel de Paris interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner un parfum et la Cour d'appel de Londres interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner un jus de fruit effervescent.
- 1994** Yves Bénard (représentant les maisons) et Philippe Feneuil (représentant les vignerons) deviennent co-présidents du CIVC. Début de la campagne de communication sur la diversité des vins de Champagne (corps, cœur, esprit, âme). La mention "méthode champenoise" pour désigner des vins mousseux est interdite par l'Union européenne. Reconnaissance des interprofessions par l'Union européenne. Arrêt des plantations nouvelles (jusqu'en 1998).
- 1995** Le ministère de l'économie, des finances et du budget confie au CIVC la gestion du casier viticole informatisé. Le CIVC met en place un régime simplifié d'adhésion à Adelphe pour le recyclage des bouteilles et des emballages.
- 1996** Le vignoble en production atteint 30.700 hectares.
- 1997** Ouverture d'un Bureau du Champagne au Japon. Le CIVC interdit l'épandage dans les vignes des composts urbains et des gadoues. Amélioration du dispositif de mise en réserve d'une partie des récoltes. La durée minimum de vieillissement des vins en bouteilles est portée de 12 à 15 mois (dont 12 mois au minimum avant le dégorgement).
- 1998** Création de la Commission suivi aval de la qualité. 12.600 marques de Champagne (dont 3.000 marques appartenant à des acheteurs) sont immatriculées par le CIVC.
- 1999** Les expéditions de Champagne atteignent 327 millions de bouteilles (mais tombent à 253 millions de bouteilles en 2000). La mise en réserve d'une partie des récoltes est autorisée par l'Union européenne. Construction de l'Institut technique de Champagne.
- 2000** Création de l'observatoire économique et du service environnement. Lancement du site internet [www.champagne.fr](http://www.champagne.fr)

# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE L'APPELLATION CHAMPAGNE

2001-2011

- 2001** Lancement de la viticulture durable.  
Le CIVC subventionne la création d'aires de stockage des aigues et l'aménagement d'équipements collectifs pour améliorer la protection de l'environnement.
- 2002** Début d'un programme pluriannuel d'actions pour la reconnaissance de l'appellation Champagne aux Etats-Unis d'Amérique.
- 2003** La procédure de révision de la délimitation de la Champagne est engagée.  
Réalisation du bilan carbone de la filière Champagne.  
Lancement du site extranet [www.champagne.fr/professionnels](http://www.champagne.fr/professionnels)
- 2004** Patrick Le Brun devient co-président (représentant les vignerons) du CIVC.  
La Cour de cassation (France) interdit la marque "Royal bain de Champagne".  
Création du service protection de l'appellation Champagne.
- 2005** Lancement du concours européen "Les Ambassadeurs du Champagne".  
Mise en œuvre d'un plan d'action interprofessionnel pour la qualité de l'eau.  
87 % des exportations de Champagne sont effectuées par les maisons.  
Les vins millésimés représentent 6,4 % des exportations de Champagne.
- 2006** Ouverture d'un bureau du Champagne en Chine.  
Saisie et destruction de faux Champagne dans plusieurs pays de l'Union européenne.  
Les expéditions de Champagne sont assurées par 270 négociants-manipulants (217,7 millions de bouteilles), 4.801 vignerons (74,6 millions de bouteilles) et 43 coopératives (29,4 millions de bouteilles).  
L'exportation représente 43,7 % des expéditions en volume et 50,9 % en valeur.
- 2007** Ghislain de Montgolfier devient co-président (représentant les maisons) du CIVC.  
Un nouveau dispositif de mise en réserve d'une partie des récoltes est mis en œuvre.  
Lancement de la candidature "Paysages du Champagne" auprès de l'Unesco pour une inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité.  
Définition de programmes pluriannuels d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- 2008** L'Union européenne élargit les compétences des interprofessions.  
20.455 personnes physiques ou morales souscrivent une déclaration de récolte.  
126 personnes travaillent dans les différents services du CIVC.
- 2009** Ouverture d'un bureau du Champagne en Inde.  
Création de la Commission économie et marchés.  
Un trafic important de faux Champagne est démantelé en Italie.  
La coopération rassemble 68 % des déclarants de récolte et 43 % de leur superficie.  
Participation du CIVC à la Chaire Unesco "culture et traditions du vin".
- 2010** Pascal Férat devient co-président (représentant les vignerons) du CIVC.  
Un décret fixe le cahier des charges de l'appellation Champagne.  
Lancement de la bouteille allégée et du programme Anaxogore.  
Ouverture d'un bureau du Champagne en Russie.  
Le Tribunal de La Haye interdit l'utilisation du nom "Champagne" pour désigner un shampooing.  
Le fabricant suisse des biscuits "Recettes de Champagne" renonce à l'utilisation de cette dénomination.  
L'Inde et plusieurs autres pays reconnaissent et protègent l'appellation Champagne.

## UNE STRATÉGIE POUR LE FUTUR

- 2011** La procédure de révision de l'aire parcellaire de la délimitation de la Champagne est engagée.  
Amélioration et consolidation du dispositif de mise en réserve d'une partie des récoltes.  
Ouverture d'un bureau du Champagne au Brésil.  
Le vignoble en production atteint 33.344 hectares.  
Dématérialisation du certificat d'origine et de la déclaration de récolte.  
Mécénat en faveur de la restauration de la Grande Rose de la cathédrale de Reims.  
Réalisation d'une étude stratégique sur l'avenir de la Champagne.

70 ANS



VIGNERONS ET MAISONS

COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE

5, rue Henri-Martin - boîte postale 135 - 51204 Epernay cedex - France  
Tél. 03 26 51 19 30 - Fax 03 26 55 19 79 - info@champagne.fr - [www.champagne.fr](http://www.champagne.fr)